



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST
 WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION
 Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

Direction des Marchés Publics
BON A LANCER
 émis le 23/10/2020
 par ATR EMO
 par Geoffrey

Cotonou, le 27/10/2020

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
 Cotonou, le 23/10/2020
 Pour lancement Avis d'Appel d'offres

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
 (SERVICES CONSULTANTS)**

Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Financement : IDA

SELECTION D'UN CABINET POUR UNE ETUDE PORTANT SUR L'AMELIORATION DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'IDENTIFICATION NUMERIQUE ET L'ACCES AUX SERVICES.

AMI N° 189679-CS-QCBS/ANIP/UGP-WURI-BENIN/SPM/ du 27/10/2020

1. Cet avis d'appel à candidature de marché public fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans le journal le Matinal du 22 avril 2020 et sur le site UNDB de la Banque mondiale.

Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **recrutement d'un cabinet pour une étude portant sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de l'identification numérique et l'accès aux services.**

BON A LANCER

2. Les services à fournir par le consultant (cabinet) consistent essentiellement à : (1) procéder à une revue du cadre légal et réglementaire existant en matière d'identification ; (2) prendre le ressenti de toutes les catégories d'acteurs dans l'analyse du cadre légal et réglementaire existants ; (3) analyser et identifier les insuffisances du cadre juridique en général et en particulier concernant la garantie de confidentialité des données, l'identification et l'authentification des personnes physiques, avec un accent particulier sur la reconnaissance mutuelle des identités de base au niveau régional ; (4) faire une revue du document de stratégie nationale d'identification des personnes physiques, l'interopérabilité avec l'enregistrement civil, l'intégration avec le régime de protection des données, les protocoles de partage des données, la reconnaissance mutuelle et le respect des engagements en matière de garantie ; (5) proposer une politique de recours institutionnel puis des mécanismes de règlement des différends en matière d'identification des personnes physiques ; (6) analyser le cadre institutionnel actuel pour la plate-forme FID et concevoir des mécanismes institutionnels et de gouvernance appropriée, le cas échéant ; (7) effectuer une étude comparative des cadres légaux et réglementaires d'identification numérique existant dans d'autres Pays (surtout ceux bénéficiaires du financement WURI) ; (8) étudier et proposer l'arrimage de

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
 DIRECTION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS
 LE DIRECTEUR NATIONAL
 Adjiro Adjiro MAMAM
 SERVICE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

l'identification des personnes physiques et la transcription des faits d'état civil au Bénin ; (9) mettre en place le cadre réglementaire découlant de l'identification électronique ainsi que définit par la législation en vigueur, (10) identifier les filières de falsification (corruption) potentielles pour l'acquisition des documents officiels d'identification ; (11) prendre contact avec les autorités locales pour discuter sur la transcription des faits d'état civil ; (12) préparer au besoin, des instruments juridiques nécessaires au partage de données personnelles (soumis à des garanties de confidentialité) avec les entités requérantes qui s'appuient sur le fID au profit des services d'authentification ; (13) proposer des formations pour la protection des données personnelles en liaison avec l'APDP, le MND et autres structures concernées ; (14) proposer le cadre juridique de conception et de gestion du registre social, (15) proposer les projets de textes pour mener à bien la stratégie d'identification numérique et de recensement biométrique des populations ; (16) relire et proposer un mécanisme juridique pour une harmonisation des dispositions législatives et réglementaires en matière d'identification des personnes au Bénin et des faits d'état-civil ; (17) proposer un avant-projet de code sur l'identification des personnes physiques au Bénin ; (18) proposer à l'UGP/WURI les ateliers de formation et d'imprégnation nécessaires à l'appropriation des structures gouvernementales impliquées et (19) animer les ateliers de réflexion et/ou de validation avec les intervenants.

Les termes de références sont joints au présent avis.

- BON A LANCER**
3. Le coordonnateur National du Programme d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest, représentant l'Autorité Contractante, invite les cabinets intéressés à se manifester.
 4. Le consultant devra être un cabinet ou un groupement spécialisé (a) dans le domaine de l'assistance à maître d'ouvrage, d'ingénierie juridique et institutionnelle avec au moins douze (12) ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie, le tout justifié par le registre de commerce ou les statuts ; (b) doit être présent ou s'engager à établir une présence au Bénin (directement ou par l'intermédiaire d'un représentant) au moment de la soumission de son offre avec preuve et justifier de la disponibilité de l'expertise et des ressources nécessaires ; (c) doit justifier d'une expérience dans la rédaction de textes légaux et réglementaires et de mise en place d'un système d'identification et de protection des données personnelles à envergure nationale dans l'espace UEMOA au cours des cinq (05) dernières années justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution, procès-verbal de réception, signés par des autorités contractantes ou leurs représentants et de la page de garde et de signature du contrat.
 5. Les consultants doivent fournir un dossier technique en quatre exemplaires dont un original et trois copies comportant les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;



- le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
 - les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne exécution ou PV de réception avec contrat) des missions similaires exécutées. Toute mission indiquée non soutenue par les preuves ci-dessus indiquées ne sera pas prise en compte.
6. L'original et les copies du dossier technique devront être déposées sous pli fermé portant la mention « **Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN), Références techniques pour le recrutement d'un cabinet pour une étude portant sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de l'identification numérique et l'accès aux services.** » au plus tard le 11/11/2020 à 10 heures précises, heure de Cotonou au secrétariat de l'UGP, sis dans la rue de l'hôtel Golden Tulip, à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : 91 51 10 10, Email : contact@wuri-benin.com
7. L'évaluation se fera suivant les critères ci-après :
- **Qualification d'ordre général : dix (10) points**
 - ✓ Nombre d'année d'exercice : 12 ans au moins : cinq (05) points
 - ✓ Activités principales : assistance à maitre d'ouvrage, d'ingénierie juridique et institutionnelle : cinq (05) points.
 - **Expérience pertinente relative à la mission : quatre-vingt-dix (90) points**
 - ✓ Mission d'assistance à maitre d'ouvrage d'ingénierie juridique et institutionnelle: **trente (30) points** à raison de quinze (15) points par mission pour un minimum de deux (02) missions ;
 - ✓ Mission de rédaction de textes légaux et réglementaires et de mise en place d'un système d'identification et de protection des données personnelles à envergure nationale dans l'espace UEMOA au cours des cinq (05) dernières années: **soixante (60) points** à raison de **vingt (20) points** par mission de mise en place d'un système d'identification et de protection des données personnelles à envergure nationale dans l'espace UEMOA pour un minimum de trois (03) missions et **dix (10) points** par mission de la rédaction de textes légaux et réglementaires pour un minimum de deux (02) missions.

BON A LANCER

NB : A l'issue de l'évaluation, seuls les soumissionnaires qui auront obtenu une note minimale de 70 sur 100 seront retenus pour la suite de la procédure. La liste restreinte sera composée d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) cabinets répondant aux critères exigés. Il est rappelé qu'en cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions pertinentes sera privilégié.

8. Les consultants (Cabinets) seront sélectionnés par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST
WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION
Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

de passation des marchés de la Banque mondiale en date de juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et août 2018.

9. La durée prévisionnelle de la mission est de **Quatre-vingt-dix jours (90) jours** calendaires à partir de la notification du contrat y compris les périodes de production des différents livrables.
10. Des informations complémentaires peuvent être obtenues pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 (Heures Locales) à l'adresse ci-après : secrétariat du projet sis dans la rue de l'hôtel Golden Tulip à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : 91511010, Email : contact@wuri-benin.com.
11. Les manifestations seront ouvertes le même jour à 11 heures dans la salle de réunion du projet.

BON A LANCER



Ah
Dr Jean AHOLOU
Le Coordonnateur National du projet